



Maltraitance d'un chien plus vol

Par **sweetdream76**, le **01/01/2011 à 15:58**

Bonjour,rnrnJe suis partie en vacances 10 jours et ai laissé à mon voisin les clés de chez moi afin qu'il vienne nourrir et sortir mon chien. Je suis rentré hier et ai eu l'agréable surprise de constater qu'il ne l'avait pas fait mon chien n'a que la peau sur les os et ne tiens même pas debout et je vous laisse imaginer l'état de mon appartement (urine, excrément ..) une infection. rnMais il ne s'est pas contenté de ça il m'a également volé un téléphone d'une valeur de 390 € je ne veux pas en rester là que puis- je faire ?rnrnJe vous remercie par avance de vos réponses.rnrn(Veuillez m'excuser si le forum n'est pas approprié je ne sais pas ou demander de l'aide)

Par **corima**, le **01/01/2011 à 16:05**

Bonjour, je ne saurai vous repondre mais en tout premier lieu, faites des photos de votre chien et des degatsrnrn[citation]Je suis rentré hier et ai eu l'agréable surprise[/citation] rnJe crois que c'est plutot la desagreable surprisernrnTelephonez quand meme au commissariat pour leur expliquer la situation au cas où vous pourriez porter plainte

Par **mimi493**, le **01/01/2011 à 18:19**

Avez-vous un écrit quelconque prouvant que votre voisin a accepté de prendre en charge votre chien ? Si non, vous ne pouvez rien fairernrnPour le téléphone, portez plainte contre X et vous indiquerez que vous aviez donné les clefs à votre voisin (vous ne pouvez porter plainte directement contre lui puisque vous ne pouvez sans doute même pas prouver que vous lui

avez donné les clefs)rrnrnA noter qu'on ne laisse pas un chien dans un appart si longtemps en demandant simplement à un voisin de s'en occuper. Même si le voisin est quelqu'un de bien, il peut avoir un accident, tomber malade et votre chien ? On ne fait ça que pour un WE, maxi. Vous avez été gravement négligent.